



DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Suite à donner aux recommandations
des réunions sectorielles et techniques****Réunion d'experts chargés d'examiner un projet
de recueil de directives pratiques sur la sécurité
et la santé dans l'agriculture (Genève, 23 novembre
- 1^{er} décembre 2009) et suivi**

1. Conformément à une décision prise par le Conseil d'administration à sa 306^e session (novembre 2009) de réviser son objet¹, la Réunion d'experts chargés d'examiner un projet de recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans l'agriculture s'est tenue du 23 novembre au 1^{er} décembre 2009. Des représentants gouvernementaux de l'Afrique du Sud, du Costa Rica, du Kenya, du Royaume-Uni, de la Suède, de la Thaïlande et du Viet Nam y ont pris part, de même que huit experts employeurs, huit experts travailleurs et deux spécialistes. Un représentant de l'Organisation mondiale de la santé y a participé en tant qu'observateur, et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui n'a pas pu être présente, a fait parvenir des commentaires en vue de leur insertion éventuelle dans le projet de recueil. Les représentants des organisations non gouvernementales internationales suivantes étaient aussi présents en qualité d'observateurs: l'Organisation internationale des employeurs, la Confédération syndicale internationale et l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes.
2. La réunion a examiné le projet de recueil de directives pratiques préparé par le Bureau et a formulé des suggestions détaillées destinées à l'améliorer. A la suite de la réunion, le Bureau a fait parvenir à l'ensemble des participants un résumé succinct des débats, de même qu'un projet de recueil annoté reprenant les suggestions émises, et s'est engagé à réviser le projet conformément aux orientations données et aux décisions prises antérieurement par le Conseil d'administration avant mars 2010. Le projet révisé sera envoyé aux participants pour qu'une consultation élargie puisse avoir lieu durant l'été 2010.

¹ Documents GB.306/13 et GB.306/STM/6/1.

3. Suite aux consultations informelles des mandants, deux scénarios sont possibles dans l'optique de l'adoption du recueil de directives pratiques. Si le projet révisé est approuvé par l'ensemble des experts moyennant quelques changements mineurs, le Bureau incorporera les changements acceptés et soumettra le projet de recueil au Conseil d'administration en novembre 2010 afin qu'il en autorise la publication. En revanche, si une deuxième réunion d'experts est nécessaire, le Bureau proposera qu'une brève réunion soit organisée en octobre 2010, comme prévu par le Conseil d'administration à sa session de novembre 2009. Pour des raisons budgétaires, une réunion de cinq jours ne serait envisageable qu'en réduisant le nombre des experts invités. Le Bureau propose de prendre une décision sur la suite à donner en consultant les mandants, et de soumettre une proposition sur la composition et la durée de la réunion au bureau du Conseil d'administration durant l'été 2010.
4. *La commission voudra sans doute recommander au Conseil d'administration d'autoriser le Directeur général, comme il le jugera bon, après consultation des mandants:*
- a) *soit à soumettre, par l'intermédiaire de la Commission des réunions sectorielles et techniques et des questions connexes, le projet de recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans l'agriculture au Conseil d'administration en novembre 2010 afin qu'il en autorise la publication;*
 - b) *soit à convoquer une brève réunion d'experts en octobre 2010 pour examiner le projet de recueil de directives pratiques révisé, et à soumettre pour décision au bureau du Conseil d'administration durant l'été 2010 des propositions sur la composition et la durée de cette réunion.*

Genève, le 8 février 2010.

Point appelant une décision: paragraphe 4.